

ORDRE DU JOUR DU 22 DÉCEMBRE 2014

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Ordre du jour
4. Résolution d'adoption du budget 2015
5. Résolution d'adoption du *Règlement 2014-406 établissant les taux de taxes, le coût des services et les conditions pour l'année 2015*
6. Période de question
7. Clôture de la séance

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes tenue le 22 décembre 2014, à 19 h 00, à la salle du conseil située au 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes.

Sont présents : Monsieur Jean-Claude Milot, maire
 Madame Nicole Grenon, conseillère
 Messieurs Jacques Lefebvre, conseiller
 Robert Normandin, conseiller
 Frédéric Morissette, conseiller
 Daniel André Thibeault, conseiller

Est absente : Madame Françoise Asselin, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

M. Jean-Claude Milot maire ouvre la séance. Manon Shallow, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2. Constatation de l'avis de convocation

L'avis spécial de la tenue de cette séance a été donné, par écrit à tous les membres du conseil, le 15 décembre 2014, conformément au 2e alinéa de l'article 152 du Code municipal; au moins deux jours francs avant la tenue de la session spéciale.

3. Ordre du jour

Chacun prend connaissance de l'ordre du jour.

4. Résolution 2014-12-151

Résolution d'adoption du budget 2015

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit adopter, pour l'année financière 2015, un budget qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent ainsi qu'un budget triennal en immobilisations pour les années 2015-2016 et 2017;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Daniel André Thibeault appuyée Jacques Lefebvre, le conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
DESCRIPTIONS	2015
<u>REVENUS</u>	BUDGET
TAXES	485 018 \$
PAIEMENTS TENANT DE LIEU DE TAXES	18 231 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	44 710 \$
TRANSFERTS	251 972 \$

Conciliation à des fins fiscales

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	103 250 \$
AFFECTATIONS DE SURPLUS ACCUMULÉ	65 000 \$
	968 181 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	218 245 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	76 816 \$
TRANSPORT	170 664 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	210 087 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	250 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	14 081 \$
LOISIRS ET CULTURE	75 136 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	65 271 \$

Conciliation à des fins fiscales

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	127 631 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	10 000 \$
	968 181 \$

SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATION

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

DESCRIPTIONS	BUDGET 2015
IMMOBILISATIONS	
Administration	(1 000) \$
Sécurité publique	(2 000) \$
Transport	(4 000) \$
Santé et Bien-être	(3 000) \$
	(10 000) \$
Affectations / aux activités de fonctionnement	10 000 \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DESCRIPTIONS	2015
Mise aux normes des conduites réseau d'égout	900 000.00 \$
Politique Familiale et des Aînés	3 000.00 \$
Mise aux normes Schéma de couverture de risques	2 000.00 \$
Équipement de bureau et/ou bibliothèque	1 000.00 \$
Acquisition d'équipements de travail	2 000.00 \$
Divers - autres	2 000.00 \$
Sous-total	910 000.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	
DESCRIPTIONS	2016
Politique Familiale et des Aînés	3 000.00 \$
Mise aux normes Schéma de couverture de risques	2 000.00 \$
Amélioration d'infrastructures	3 000.00 \$
Acquisition d'autres équipements	1 000.00 \$
Divers - autres	1 000.00 \$
Sous-total	10 000.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	
DESCRIPTIONS	2017
Politique Familiale et des Aînés	3 000.00 \$
Amélioration d'infrastructures	4 000.00 \$
Autres équipements	2 000.00 \$
Divers - autres	1 000.00 \$
Sous-total	10 000.00 \$

Les sources de financement des dépenses d'investissements à des fins fiscales, pour les dépenses de mise aux normes des conduites du réseau d'égout proviendront d'emprunt et de subventions gouvernementales.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. Résolution 2014-12-152

Résolution d'adoption du Règlement 2014-406 établissant les taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2015

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes doit adopter un règlement pour établir les taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2015;

Sur la proposition de Nicole Grenon, appuyée de Robert Normandin, le conseil adopte le Règlement 2014-406 établissant les taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2015.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

Note : La lecture du règlement est faite par la directrice générale. Vous le trouverez à la fin du procès-verbal.

6. **Période de questions**

Aucune présence

7. Résolution 2014-12-153

Clôture de la séance

Sur la proposition de Frédéric Morissette., appuyée de Daniel André Thibeault, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes lève la séance à 19 h 25.

/ _____ / / _____ /
Jean-Claude Milot, maire Manon Shallow, directrice gén. & sec.-trés.